

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **57 (1931)**

Heft 8

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Suisse, était « normalement » de 0,2 en 1893 pour une usine servant à l'éclairage, était monté à 0,74 en 1921, pour certaines usines, et en 1929 on enregistra 85,2 % à Bâle où la puissance momentanée ne s'écarte plus que de ± 8 à 14 % de la puissance moyenne d'un jour d'été ouvrable. Ce brillant progrès est la récompense de l'intelligente politique poursuivie par des producteurs éclairés en vue de diffuser les applications de l'énergie électrique propres à remplir les « creux » de leurs diagrammes journaliers. La figure ci-contre donnera au lecteur une mesure de l'aptitude de certaines applications électrodomestiques à ce rôle de bouche-trou.

SOCIÉTÉS

Cours d'instruction de l'Association suisse de technique sanitaire.

A l'occasion de son assemblée générale qui aura lieu, à Genève, le 25 avril courant, l'Association suisse de technique sanitaire a organisé un très intéressant « cours » public comprenant des conférences et des visites d'installations. Voici le programme des conférences :

M. G. Dumarest, architecte paysagiste : « L'aménagement des parcs et jardins ». — F. Reverdin, ingénieur : « Amélioration de vieux immeubles pour les rendre habitables ». — A. Bétant, ingénieur, directeur du Service des eaux de la Ville de Genève : « L'alimentation du canton de Genève en eau potable ». — Dr Th. Reh, directeur du Service d'hygiène du canton de Genève : « La chloration des eaux potables ». — L. Pache, ingénieur, directeur des travaux de la commune des Planches (Montreux) : « Organisation d'un service de nettoyage pour une petite ville ». — L. Archinard, ingénieur en chef du Service des travaux de la Ville de Genève : « Ordures ménagères. Egoûts ». — I. Anken, ingénieur agronome, chef du Service de l'agriculture du canton de Genève : « Problèmes d'économie rurale à propos d'hygiène ».

Ces conférences seront faites le matin des 24, 25 et 26 avril 1931, à la Salle de l'état-major du Bataillon des sapeurs-pompiers de la Ville de Genève, Cour Saint-Pierre 2.

Elles représentent un total de 10 heures et seront complétées par des visites qui auront lieu l'après-midi, notamment, du Service d'hygiène, des dépôts de voirie, de quelques installations des Services d'eau potable, du chantier de la nouvelle gare et de la place de Cornavin, de la gare frigorifique et de quelques parcs.

Le prix de la carte de participant est fixé à 25 fr. Les dames accompagnant des participants seront les bienvenues ; elles pourront assister à toutes les conférences et prendre part à toutes les excursions. Pour elles, le prix de la carte est réduit à 5 fr.

Les cartes de participation peuvent être commandées au comité d'organisation du Cours d'instruction, soit à son président, M. L. Archinard, ingénieur en chef du Service des travaux de la Ville de Genève, Hôtel municipal, rue de l'Hôtel de Ville 4, qui tient le programme détaillé du cours à la disposition des intéressés.

L'Institute of Metals à Zurich.

Nous avons déjà rapporté que l'*Institute of Metals* (Londres) a été invité par l'Association suisse pour l'étude des matériaux à tenir à Zurich son « assemblée d'automne » de 1931.

Cette assemblée, qui aura lieu du 13 au 18 septembre, comprendra, entr'autres, l'« Autumn Lecture », de M. U. R. Evans, sur « Thin films on metals in relation to corrosion problems » ; des visites de la Fabrique de machines Escher Wyss & C^{ie}, des Ateliers de construction Oerlikon, de la Société Brown, Boveri & C^{ie}, de la Société Sulzer Frères, des Acieries G. Fischer, des établissements Alfred J. Amsler

& C^{ie}, des usines hydroélectriques du Waeggithal, des usines de la Société suisse de l'industrie de l'aluminium, à Chippis et d'une fabrique d'horlogerie, à Bienne.

Visite de l'usine hydroélectrique de la Ville de Lausanne, au Bois-Noir, et des travaux de protection de son canal d'aménée.

Grâce à l'obligeance de M. E. Gaillard, directeur des Services industriels de la ville de Lausanne, les membres de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes et de l'Association des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne sont invités à prendre part à cette très intéressante visite qui aura lieu aujourd'hui, 18 avril. Départ, en automobiles, de la place de la gare centrale de Lausanne, à 13 h. 45 précises.

Société suisse des ingénieurs et des architectes.

Communication du Secrétariat.

Par votation des délégués au sein des Sections, les comptes de la Société pour 1930 ont été approuvés par 62 voix (1 suffrage négatif et 1 abstention) ; le budget pour 1931 a été approuvé par 63 suffrages (1 abstention). De ce fait, la cotisation pour 1931 est de nouveau fixée à 12 fr. (6 fr. pour les jeunes membres).

Elle sera recouvrée au milieu de mai et, en vue de prévenir une confusion, il est rappelé que cette somme concerne la caisse centrale et non celle des Sections.

Les membres de la Société sont donc priés de vouloir bien faire le nécessaire pour que les recouvrements ne soient pas retournés inconsidérément. En cas d'absence le montant de la cotisation peut être versé au compte de chèques VIII 5594. Prière de communiquer sans délai au Secrétariat les changements d'adresse.

BIBLIOGRAPHIE

Cours d'astronomie de l'Ecole polytechnique, par H. Faye, revu et mis à jour par le Général Bourgeois. — II^e partie. — Un volume in-8^o, xx-530 pages. — 100 fr. — Gauthier-Villars, Paris, 1931.

Cette réédition — ou mieux cette refonte — d'un traité classique, a pour objets, dans cette deuxième partie que nous avons seule sous les yeux, l'astronomie solaire, la théorie de la lune et l'astrophysique.

Il faut entendre ici par astronomie solaire, l'étude du mouvement des astres du système solaire ; on trouvera donc dans les quatre premiers livres (près de 200 pages) une théorie bien connue exposée avec clarté et en suivant — autant que faire se peut — l'ordre chronologique des découvertes. M. Bourgeois cite les travaux de M. Sundman (qu'il nomme Sundemann) sur le problème des trois corps, ce qui montre du moins que le souci d'être complet a présidé à la rédaction de cette partie, bien qu'aucune allusion à Pluton n'ait été faite à la fin du paragraphe consacré aux travaux sur Neptune. Le bon à tirer a peut-être été donné avant qu'on soit certain de la découverte de Pluton, mais l'ouvrage porte la date 1931 (l'avertissement n'est pas daté).

La théorie de la lune (avec les éclipses, les marées, la précession et la nutation) comprend quatre livres ; on n'y trouve pas naturellement les savants calculs des uranométriciens sur notre satellite, mais bien plutôt une description de son mouvement. Ici encore on peut regretter que les derniers résultats de M. E. Brown sur la rotation de la terre et le mouvement de la lune n'aient pas été mentionnés. On sait qu'ils soulèvent d'importants problèmes sur la mesure du temps.

L'astronomie physique ne compte pas cent pages dans ce traité, c'est plus d'ailleurs que la proportion accordée par les programmes de l'Ecole polytechnique (3 leçons du cours) ; ce bref résumé (accompagné de belles planches) est intéressant,